

Toute inscription après le 31 juillet 2023 se verra appliquer une participation pour inscription tardive de 25€

ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin

N° de carte : (Indiqué sur la carte de l'année précédente)

À remplir obligatoirement

REPRÉSENTANT LÉgal

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable 1 :

E-mail :@..... Portable 2 :

Distance domicile-établissement : km En cochant cette case, j'accepte de recevoir des SMS en cas de perturbation sur le réseau ou d'alerte météo.

Garde alternée

* Si garde alternée, une deuxième demande est à établir par le deuxième parent

SCOLARITÉ

Nom de l'établissement scolaire : Commune :

préciser : école, collège, lycée, lycée professionnel, etc

Régime : interne demi-pensionnaire

Maternelle / Primaire	Collège	Lycée
<input type="radio"/> PS	<input type="radio"/> 6 ^e	<input type="radio"/> 2 ^{de} <input type="radio"/> Bac Pro
<input type="radio"/> MS	<input type="radio"/> 5 ^e	<input type="radio"/> 1 ^e <input type="radio"/> CAP
<input type="radio"/> GS	<input type="radio"/> 4 ^e	<input type="radio"/> T ^{ele} <input type="radio"/> autres
<input type="radio"/> CP	<input type="radio"/> 3 ^e	
<input type="radio"/> CE1	<input type="radio"/> SEGPA	
<input type="radio"/> CE2	<input type="radio"/> MLDS	
<input type="radio"/> CM1	<input type="radio"/> ULIS	
<input type="radio"/> CM2	<input type="radio"/> Section sportive	
<input type="radio"/> ULIS	<input type="radio"/> autre (préciser)	

Enseignement de spécialité/ Section professionnelle/ Section Sportive/Langue
(à préciser obligatoirement si le choix de l'enseignement justifie le non-respect de la sectorisation scolaire)

1 2 3

Établissement de secteur Oui Non

Avez-vous obtenu une Dérogation : Oui Non
(si oui, joindre obligatoirement une copie de l'attestation)

NB : une dérogation de l'Education Nationale ne vaut pas acceptation de la prise en charge de la gratuité du transport scolaire par la Région

Les apprentis, étudiants et élèves post-bac ont la possibilité d'accéder aux services de transports scolaires dans la limite des services et places disponibles moyennant une pré-inscription et l'acquisition d'un titre commercial auprès du service régional des mobilités

J'ai lu et j'accepte le règlement régional des transports scolaires, consultable sur lio-occitanie.fr

Date :

Si vous n'avez pas l'utilité de ce titre de transport, vous devez l'annuler dans les 30 jours suivants la rentrée ou dans un délai d'un mois après toute inscription effectuée en cours d'année scolaire.

Signature du représentant légal :

Les informations réglementaires des transports scolaires en vigueur sur le territoire de l'Aveyron sont consultables sur le site :

lio-occitanie.fr

Pour plus d'informations contactez le : **0 806 800 350** Service gratuit * prix appel

1 Imprimé à compléter, à signer et à renvoyer au :

Maison de la Région
Service Régional des Mobilités de l'Aveyron
41-43 rue Béteille - 12000 RODEZ

✓ Remplir impérativement toutes les rubriques

✓ Remplir 1 imprimé par élève demi-pensionnaire

✓ Chaque demande concernant des enfants d'une même famille doit impérativement être faite sous le nom du même représentant légal.

2 Tout dossier reçu à partir du 1er août 2023 (cachet de La Poste faisant foi) devra être accompagné d'un chèque de 25€ à l'ordre du TRESOR PUBLIC. (Indiquer au dos du chèque, le nom et prénom de l'élève. Ne pas agraffer le chèque).

3 Tarifs du titre de transport

(à utiliser pour totaliser le montant dû pour tous vos enfants demi-pensionnaires)

élève ayant-droit	élève non ayant-droit
Gratuit	195€ sous réserve de places disponibles <i>cf. règlement des transports de l'Aveyron</i>

4 Elèves non concernés par cette inscription

- les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire de :
 - Rodez-Agglomération (Communes de Rodez, Druelle Balsac, Le Monastère, Luc Primaube, Olemps, Onet le Château, Sainte Radegonde, Sébazac Concourès)
 - la Communauté de Communes de Decazeville Communauté (12 communes)
 - la Communauté de Communes de Millau Grands Causses (15 communes)
- les élèves bénéficiant d'un transport relevant de la Maison Départementale des Personnes Handicapés (MDPH)
- les étudiants poursuivant leurs études après le bac.
- les élèves domiciliés hors département (inscription dans le département du domicile)

Ce formulaire d'inscription est en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016. Le responsable du traitement de ces données à caractère personnel est la Région Occitanie. Leur collecte et leur traitement informatique ont pour finalité l'instruction des demandes d'inscription au service de transport scolaire et la gestion du service mis en oeuvre le cas échéant. Les données nécessaires à l'acheminement de l'élève sont susceptibles d'être communiquées, afin d'en permettre l'organisation et le contrôle, à l'établissement scolaire, le transporteur et l'organisateur final le cas échéant (autorité organisatrice de la mobilité, autorité organisatrice de second rang), et la commune de domicile. Pour prendre connaissance des informations relatives au traitement de vos données ainsi que de vos droits, veuillez consulter le lien suivant lio-occitanie.fr/RGPD-inscription-scolaire